

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 19/06/2023

**Délibération n° 2023-023
Séance du 13 juin 2023**

Mandat spécial de déplacement confié à
Monsieur Hamid CHABANI, administrateur
du SIAAP, pour la réalisation d'une mission
d'identification d'un projet de coopération
décentralisée à Menzel Abdeherrahmen, en
Tunisie, pour la semaine du 10 juillet 2023

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 1^{er} juin 2023, par lequel Monsieur le Président lui
demande de confier un mandat spécial de déplacement à Monsieur Hamid CHABANI,
administrateur du SIAAP, pour la participation à une mission d'identification d'un projet de
coopération décentralisée à Menzel Abdeherrahmen, en Tunisie, pour la semaine du 10 juillet
2023,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Dit que la délibération n° 2023-007 du 7 mars 2023 est abrogée.

Article 2 : Confie un mandat spécial de déplacement à Monsieur Hamid CHABANI,
administrateur du SIAAP, pour la participation à une mission d'identification d'un
projet de coopération décentralisée à Menzel Abdeherrahmen, en Tunisie, pour
la semaine du 10 juillet 2023.

Article 3 : Dit que les dépenses engagées sur place par Monsieur Hamid CHABANI, au
cours de cette mission, seront couvertes par le SIAAP conformément à la
réglementation en vigueur,

Article 4 : Dit que lesdites dépenses seront imputées sur la section de fonctionnement du
budget du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER